

## **Cession de droits**

concernant les textes déposés auprès du Département des Pyrénées-Orientales  
dans le cadre d'un dispositif de communication contre le harcèlement

### **Auteurs**

Collégiens et collégiennes des Pyrénées-Orientales

*NB : selon leur choix, les auteurs seront crédités par le nom/prénom ou leur pseudonyme (s'ils souhaitent rester anonymes)*

### **Bénéficiaire de la cession**

Département des Pyrénées-Orientales

### **Description des œuvres concernées**

Tous les textes déposés via les formulaires présents sur la page du site Internet du Département :  
<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lutte-contre-le-harcelement-scolaire/>

### **Étendue des droits cédés**

Reproduction

Représentation

Traduction et/ou adaptation

etc

### **Destination**

Utilisation dans le cadre des campagnes de lutte contre le harcèlement scolaire mises en place par le Département des Pyrénées-Orientales, sur tous les supports du Département ainsi que sur tous les supports qu'il pourrait financer : affiches, brochures, magazine, sites internet, réseaux sociaux, spots radio, clips vidéos, chanson, presse, etc. à l'exclusion de toute utilisation commerciale et lucrative.

### **Territoire**

Dans le monde entier

### **Durée**

5 ans (renouvelable une fois)

### **Prix**

Cession gracieuse